

Le recrutement au CFA des Sciences

Conditions :

■ Pré-requis fonction du parcours et âge < 30 ans

Modalités :

■ Préinscription sur www.cfa-sciences.fr /bouton « candidater »
=> mail avec login mot de passe

■ Dépôt des pièces demandées sur le portail YPAREO

Téléchargement du dossier d'inscription (1 dossier par parcours)

Envoi par mail (en un seul fichier secretariat@cfa-sciences.fr)

Étude des dossiers et si positif=>Entretien de motivation

Admission définitive à la conclusion d'un contrat d'apprentissage

Inscriptions :

■ Date limite de dépôt des dossiers **15 mars**

Le contrat d'apprentissage

Statut de salarié

Autorisation de travail à temps complet si hors UE

Apprentissage possible jusqu'à 29 ans révolus

M2 durée de 12 mois (+ou-3mois / rapport date rentrée)

Rythme d'alternance 3j A/2jE S1 puis 2jA/3jE S2

Période d'essai : 45 jours sur période entreprise

Vacances : 5 semaines minimum (en période entreprise)

La formation est gratuite pour les apprentis (sauf CVEC*)

Pas de cumul possible avec la bourse

Affiliation à la sécurité sociale régime général

Le diplôme obtenu par la voie de l'apprentissage a la même valeur que les autres diplômes

*contribution à la vie étudiante et de campus

La rémunération

Année de formation	Contrat d'apprentissage			
	SMIC		SMIC ou SMC	
	- de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 à 29 ans
2 ^{ème} année	37%	49%	61%*	100%*

*Minimum du salaire conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable.
 Pour info, SMIC horaire au 1^{er} janvier 2022 = 10,57 euros soit 1 603,12 € (base 35 heures/semaine - brut)

Le statut d'apprenti ne permet pas de percevoir la bourse

Tous les avantages accordés aux salariés de l'entreprise vous sont appliqués.

Le placement en entreprise

(3 mois avant / 3 mois après le début des cours)

- Réunions hebdomadaires « recherche entreprise »
- Aide à la rédaction de CV, LM, préparation aux entretiens
- Mise en relation avec les entreprises partenaires
- 95% des jeunes trouvent une entreprises dans les premiers mois qui suivent leur admission

Les jeunes démarrent la formation académique même s'ils n'ont pas encore signé de contrat d'apprentissage

Le suivi des apprentis

- Le tuteur académique
- Le maître d'apprentissage
- Le carnet de liaison électronique
- La visite en entreprise, une par an minimum
- Un bilan semestriel pour votre formation:
« retour d'expérience » à mi-parcours

Le calendrier

- Février-mars : inscriptions
- Courant mars-avril : étude des dossiers
- Courant avril-mai : entretiens de motivation
- De mai à octobre : réunions « recherche entreprise »
- Septembre : rentrée/début contrat

Les entreprises partenaires

Air France, AG2R La Mondiale, Atos Bull, AXA, AXENS, BPI Fr, BNP Paribas, Brico dépôt, CACIB, CAA, CDC, CCR, CEA, CEMENTYS, CM-CIC Leasing, CNRS, Crédit Coopératif, Dassault Aviation, EDF, ENEDIS, ENGIE, ENI, ETALAB, FOTONOWER, Generali, GAN Assurances, Groupama, IFPEN, INSERM, IPECA Gestion, KAPCODE, Keyrus Pharma, LNE, La Poste, NATIXIS, Nestlé, Orange, OSTRUM Asset Management, L'Oréal, M6, Parrot, Renault, RTE, STELLANTIS, Safran, Saint Gobain, Sanofi RD, SFIL, SFR, Siemens, SNCF, Société Générale, Sodexo, SUEZ, Total, Véolia recherche, Vuitton... Et de nombreuses PME

Vos contacts

■ Sorbonne Université-Campus P. et M. Curie

IMPE marie.postel@sorbonne-universite.fr
cindy.guichard@sorbonne-universite.fr

IFMA vincent.lemaire@sorbonne-universite.fr
lokmane.abbas_turki@sorbonne-universite.fr

ISDS olivier.lopez@sorbonne-universite.fr (ISUP)
olivier.wintenberger@sorbonne-universite.fr

CFA nobert@cfa-sciences.fr 01 44 27 75 76- porte 212
ismaes@cfa-sciences.fr 01 44 27 84 17- porte 210

Bâtiment ESCLANGON